



MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le 16/07/2026
ID : 069-216902569-20260702-V_DEL_26072_9-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **2 juillet 2026**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
45	41	4	0

Date de convocation le **26 juin 2026**

Président : Monsieur Abdelkader **LAHMAR**

Secrétaire : Monsieur Fakhar **CHEEMA**

V_DEL_26072_9

Complément de subventions aux associations 2026

Rapporteur: Monsieur BOGHOSSIAN

Présents :

Abdelkader **LAHMAR**, Vanessa **VALENTIN SEPPA-TITTY**, Adel **HANACHI**, Laetitia **BERRIGUIGA**, Lucas **BOGHOSSIAN**, Houria **LAGOUNE**, Hüseyin **KOYUNCU**, Ghizlane **ZOUHAL**, Amel **JAOUADI**, Montassar **JAOUADI**, Nadyah **ABDEL SALAM**, Samah **CHAOUI**, David **TOUNKARA**, Nadia **EL AMRAOUI**, Abid **SAIT**, Fatiha **BENRALEM KERSANI**, Laich **SALIMI**, Isabelle **BOISSY-DESSERT**, Nassira **MECHERI**, Malika **KHELLADI**, Emmanuelle **CANDELA**, Chafik **FILALI**, Pamela **ALBA-RUBIO**, Richard **MARION**, Jassim **DRAIDI**, Corentin **UCROT**, Lotfi **BEN YAHIA**, Soumia **EL AMRAOUI**, Marius **MUZAS**, Sofia **LARIBI**, Yamin **SOUICI**, Ange **VIDAL**, Muriel **LECERF**, Hélène **GEOFFROY**, Philippe **MOINE**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Soufia **MAAROUK**, Matthieu **FISCHER**, Fakhar **CHEEMA**, Abdoulaye **SOW**

Procurations :

Azzedine **SOLTANI** donne pouvoir à Laetitia **BERRIGUIGA**, Saïd **YAHIAOUI** donne pouvoir à Adel **HANACHI**, Nawelle **CHHIB** donne pouvoir à Hélène **GEOFFROY**, Abdallah **SLIMANI** donne pouvoir à Matthieu **FISCHER**

Mesdames, Messieurs,

Lors du Conseil municipal du 22 avril 2026, ont été octroyées des subventions destinées à soutenir les projets associatifs menés sur la Ville en 2026.

Ce vote résultait de l'examen des dossiers de demande remis par les associations à l'automne 2025 et destinés à financer leurs projets sur l'année.

Ainsi, ce sont 113 associations qui ont bénéficié d'une subvention pour développer leur projet ainsi que 47 associations et clubs sportifs.

A l'instar de ce qui a été fait les années précédentes, il est proposé d'étudier une seconde session d'attribution des subventions pour l'année 2026.

En effet, la Ville souhaite apporter un soutien aux associations l'ayant sollicitée en cours d'année et qui se trouvent dans l'un des cas de figure suivants :

- associations qui déposent leurs demandes en cours d'année, une fois leurs projets annuels stabilisés. C'est le cas de « Turquoise Production-Diffusion et production de musiques du monde » ;
- associations qui sollicitent la Ville pour la première fois et pour lesquelles des arbitrages ont été laissés en attente lors de la première vague d'attribution, le temps de procéder à un examen plus approfondi des projets présentés. Sont concernées l'association « Valentin Haüy – Comité du Rhône », le « Collectif des associations du Rhône pour l'Accessibilité » ainsi que les associations « Échanges et Savoirs » et « Couleurs d'épices » ;
- associations qui se trouvent en difficulté pour mener à bien leur projet à destination des habitants, en raison de ressources financières insuffisantes. C'est le cas des associations « Dans Tous Les Sens », « Pugilistik » et de l'« Amicale laïque judo de Vaulx-en-Velin ».

Les demandes évoquées ci-dessus et les montants respectifs qu'il est proposé d'attribuer aux associations, figurent dans le tableau joint en annexe de la présente délibération soumise au vote du Conseil municipal.

Ainsi, compte tenu de tous ces éléments, l'attribution totale de subventions pour cette session complémentaire s'élève à 15 500 euros.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le versement des subventions figurant en annexe ;
- dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver le versement des subventions figurant en annexe ;
- de dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026.

Suffrages exprimés	45	
Vote(s) Pour	45	Abdelkader LAHMAR, Vanessa VALENTIN SEPPA-TITTY, Adel HANACHI, Laetitia BERRIGUIGA, Lucas BOGHOSSIAN, Houria LAGOUNE, Hüseyin KOYUNCU, Ghizlane ZOUHAL, Azzedine SOLTANI, Amel JAOUADI, Montassar JAOUADI, Nadyah ABDEL SALAM, Saïd YAHIAOUI, Samah CHAOUI, David TOUNKARA, Nadia EL AMRAOUI, Abid SAIT, Fatiha BENRALEM KERSANI, Laïch SALIMI, Isabelle BOISSY-DESSERT, Nassira MECHERI, Malika KHELLADI, Emmanuelle CANDELA, Chafik FILALI, Pamela ALBA-RUBIO, Richard MARION, Jassim DRAIDI, Corentin DUCROT, Lotfi BEN YAHIA, Soumia EL AMRAOUI, Marius MUZAS, Sofia LARIBI, Yamin SOUCI, Ange VIDAL, Muriel LECERF, Hélène GEOFFROY, Philippe MOINE, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Soufia MAAROUK, Matthieu FISCHER, Nawelle CHHIB, Fakhar CHEEMA, Abdoulaye SOW, Abdallah SLIMANI
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 02 juillet 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  Abdelkader LAHMAR	Le secrétaire de séance,  Fakhar CHEEMA
---	--